



Paris, le 9 décembre 2010

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REVUE DE STABILITÉ FINANCIÈRE – DÉCEMBRE 2010

La situation économique et financière globale présente toujours de multiples risques pour la stabilité financière. La principale source de préoccupation tient à l'interaction entre les problèmes liés à la dette souveraine et les vulnérabilités constatées sur certains compartiments du secteur bancaire de la zone euro. La réapparition de déséquilibres au niveau mondial, qui pourraient faire l'objet d'une correction brutale, constitue une autre source de risque importante. Ces deux vulnérabilités sont susceptibles de créer de mauvaises surprises présentant une importance systémique potentielle. La présente édition de la *Revue de stabilité financière* évalue ces risques et propose des mesures appropriées pour les éviter ou en atténuer les effets.

Il est toutefois important de souligner que si le scénario macroéconomique de référence pour la zone euro, qui fait actuellement l'objet d'un consensus et prend pour hypothèse une croissance modérée, se réalise, le secteur financier de la zone euro devrait renforcer encore sa résistance et sa rentabilité dans les mois à venir. Ce diagnostic est corroboré par plusieurs évolutions importantes : premièrement, les mesures décisives prises au niveau de l'UE par les États membres, notamment les mécanismes supplémentaires de soutien financier mis en place par les gouvernements, et par les banques centrales pour soutenir la stabilité financière, deuxièmement, les efforts consentis par les États membres en matière d'assainissement budgétaire, et, troisièmement, une transparence accrue s'agissant des expositions aux actifs des institutions financières.

Principaux risques pesant sur la stabilité financière	
<p>En dehors du système financier, les principales sources de risque pour la stabilité financière recouvrent notamment :</p>	<p>Les inquiétudes concernant la soutenabilité des finances publiques, avec l'éventualité de nouvelles interactions négatives entre les finances publiques, la croissance macroéconomique et les évolutions du secteur financier.</p> <p>Une réapparition des déséquilibres mondiaux et le risque d'une correction brutale de ces déséquilibres.</p> <p>La mise en évidence de poches de vulnérabilité dans les bilans des sociétés non financières de la zone euro, en raison d'un niveau d'endettement élevé, d'une rentabilité faible et de conditions de financement difficiles ;</p> <p>Des pertes plus importantes que prévu sur les prêts aux ménages de la zone euro si le chômage demeure élevé pendant une période prolongée, ou d'autres évolutions à la hausse inattendues.</p>
<p>Au sein du système financier de la zone euro, des risques importants sont liés à la possibilité d'assister à :</p>	<p>Un regain de tensions sur les systèmes financiers, en raison de vulnérabilités accrues au niveau du financement et d'une détérioration des perspectives de rentabilité.</p> <p>L'apparition de vulnérabilités dans certaines institutions financières, liées à la découverte de concentrations d'expositions aux marchés de l'immobilier commercial.</p> <p>Une volatilité accrue sur les marchés financiers si les résultats macroéconomiques ne sont pas à la hauteur des attentes des marchés.</p>

Dans l'ensemble, les mesures significatives prises par les gouvernements de la zone euro au printemps et à l'été 2010 pour renforcer la confiance dans le secteur financier ont fortement contribué à contenir le risque systémique dans la zone euro. Cela étant, compte tenu de l'éventualité de nouvelles interactions négatives entre la situation fragile des finances publiques et les vulnérabilités du secteur financier dans de

nombreuses parties de la zone, il faut se garder de tout excès de confiance. Pour garantir, à l'avenir, la solidité du secteur financier, il est nécessaire que les gouvernements s'engagent résolument à maîtriser les déséquilibres du secteur public et à mettre en œuvre des mesures de soutien de la compétitivité et de la confiance dans l'économie de la zone euro. Dans le même temps, les banques devraient saisir les occasions qui s'offrent à elles d'accroître leurs volants de fonds propres, y compris au cours de la période de transition précédant l'entrée en vigueur du dispositif de Bâle III, afin d'améliorer leur résilience aux chocs susceptibles de survenir ultérieurement.

Dans un contexte d'évolutions divergentes des marchés financiers au sein de la zone euro, il n'est pas aisé de définir le calendrier et l'échelonnement de la sortie des mesures de soutien du secteur public encore en vigueur. Des mesures rapides et décisives doivent être prises pour résorber les déséquilibres dans les parties du système financier de la zone euro où ils se sont accumulés. En particulier, compte tenu de la dépendance persistante d'un nombre limité d'institutions financières vis-à-vis du soutien du secteur public dans certains pays, il faut que les autorités responsables prennent des mesures de restructuration, de réduction des risques et, le cas échéant, de réduction de la taille des bilans de ces institutions. Parallèlement, les pays de la zone euro où les taux d'intérêt à long terme ont fléchi pour s'inscrire à des niveaux très faibles, sous l'effet, notamment, de flux de capitaux s'orientant vers des valeurs refuge, pourraient voir de développer des risques liés à une nouvelle quête de rendement. Les autorités concernées doivent rester particulièrement vigilantes pour prévenir le développement de nouveaux risques, qui compliqueraient le délicat exercice de recherche d'équilibre qui les attend au cours de la période à venir. L'importance d'un calendrier approprié de sortie des mesures de soutien au secteur public ne doit pas être sous-estimée. Le retrait des mesures publiques de soutien nécessite beaucoup avec prudence et de soin, de manière à ne pas provoquer un revers pour la stabilité financière, qui, en fin de compte, menacerait la reprise économique.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>